



# Les pôles de compétitivité en France

**Des pôles au service de la croissance des entreprises et de l'emploi**

[COMPETITIVITE.GOUV.FR](http://COMPETITIVITE.GOUV.FR)



MOTEURS DE CROISSANCE ET D'EMPLOI



## Qu'est-ce qu'un pôle de compétitivité ?

### UNE DÉMARCHE PARTENARIALE SUR UNE THÉMATIQUE ET UN TERRITOIRE DONNÉS...

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire donné des entreprises de toutes tailles, des acteurs de recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations autour d'une thématique commune.

### ...POUR UNE POSITION DE PREMIER RANG

L'enjeu est de s'appuyer sur les synergies et les projets collaboratifs d'innovation pour permettre aux entreprises engagées dans ces partenariats de prendre une position de premier plan sur leurs marchés, en France et à l'international.



## Quels objectifs pour les pôles de compétitivité ?

### DES PÔLES AU SERVICE DE LA CROISSANCE DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI

Les pôles de compétitivité participent au renforcement de la compétitivité de l'économie française. Ils développent la croissance et l'emploi sur des marchés porteurs :

- en accroissant l'effort d'innovation des entreprises et en confortant des activités principalement industrielles à fort contenu technologique ;
- en améliorant l'attractivité de la France grâce à une visibilité internationale renforcée.

### ACCROÎTRE LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ISSUES DE LA DYNAMIQUE DES PÔLES

Leur cœur de métier consiste à faire émerger des projets collaboratifs d'innovation en intégrant le plus en amont les retombées économiques potentielles.

Les pôles de compétitivité satisfont deux priorités :

- **le renforcement des retombées économiques des projets de R&D.** Les pôles deviennent des « usines à produits d'avenir ». Ils transforment les efforts collaboratifs de R&D en produits, procédés et services innovants mis sur le marché ;
- **l'accompagnement de la croissance des PME et entreprises de taille intermédiaire (ETI)** grâce à une offre de services collectifs et individuels dans les domaines suivants : l'accès au financement, l'ouverture à l'international, l'anticipation des besoins en compétences des entreprises et l'aide individuelle au développement des PME (conseil, tutorat, etc.).

### L'implication des PME dans l'activité des pôles de compétitivité

#### 86% DE PME

En 2011, parmi les 7 500 entreprises membres des pôles, 86% sont des PME, 12% des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et 2% des grands groupes.

#### 67% DE SUBVENTIONS

En 2013, les PME ont bénéficié de 67% des aides octroyées aux entreprises par le fonds unique interministériel dédié aux projets collaboratifs de R&D.



## Quels soutiens publics pour les pôles ?

L'État s'attache à promouvoir un environnement favorable aux entreprises et à l'innovation. Il soutient les valorisations économiques de l'innovation.

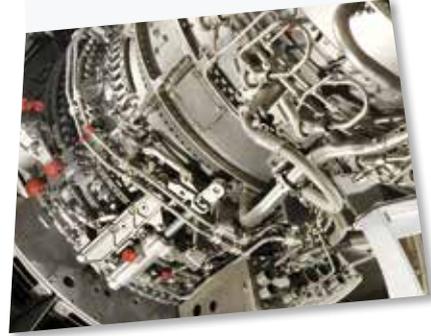
Ainsi, aux niveaux national ou régional, l'État et les Régions accompagnent le développement des pôles :

- **en octroyant via les appels à projets du fonds unique interministériel et du programme d'investissements d'avenir**, des aides financières aux meilleurs projets collaboratifs publics-privés de R&D à l'échelle nationale ;
- **en accordant des prêts** aux PME ou ETI membres des pôles voulant passer aux **phases d'industrialisation et de commercialisation** des résultats d'un projet collaboratif de R&D. Ce prêt pour l'industrialisation de projets des pôles (PIPC) est financé par le programme des investissements d'avenir ;
- **en aidant les pôles et leurs entreprises** à identifier les meilleurs partenaires internationaux et à nouer avec eux des partenariats technologiques centrés sur la création de valeur ;
- **en soutenant les structures de gouvernance des pôles**, aux côtés des entreprises. Ce soutien permet la mise en place d'**actions collectives** thématiques, initiées par les pôles, dans des domaines très divers et impliquant des entreprises du pôle, notamment les PME, afin de favoriser l'innovation et d'améliorer leur compétitivité ;
- **en impliquant divers partenaires dans cette politique** : l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, l'ADEME, la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Ubifrance.



### Les projets structurants des pôles de compétitivité (PSPC)

Ils ont vocation à structurer les filières industrielles ou à en faire émerger de nouvelles. Ils renforcent les positions des entreprises françaises sur les marchés porteurs et plus largement la position économique d'un tissu d'entreprises. Ils confortent ou construisent des relations collaboratives pérennes entre industries, services et organismes de recherche. L'assiette est généralement comprise entre 5 et 50M€.



## Quel profil pour les pôles ?

Les pôles de compétitivité concernent la plupart des secteurs d'activité : des **domaines technologiques en émergence** (nanotechnologies, biotechnologies, écotechnologies, etc.) ou **plus matures** (automobile, aéronautique, etc.).

En 2011, un pôle comprenait en moyenne 187 membres (dont 108 PME, 16 ETI, 13 grandes entreprises et 31 organismes de recherche et formation). Leur budget moyen était d'environ 1,3M€ (avec ETP). Leurs équipes d'animation étaient petites (8 ETP en moyenne) et stables (plus de 3 ans d'activité).

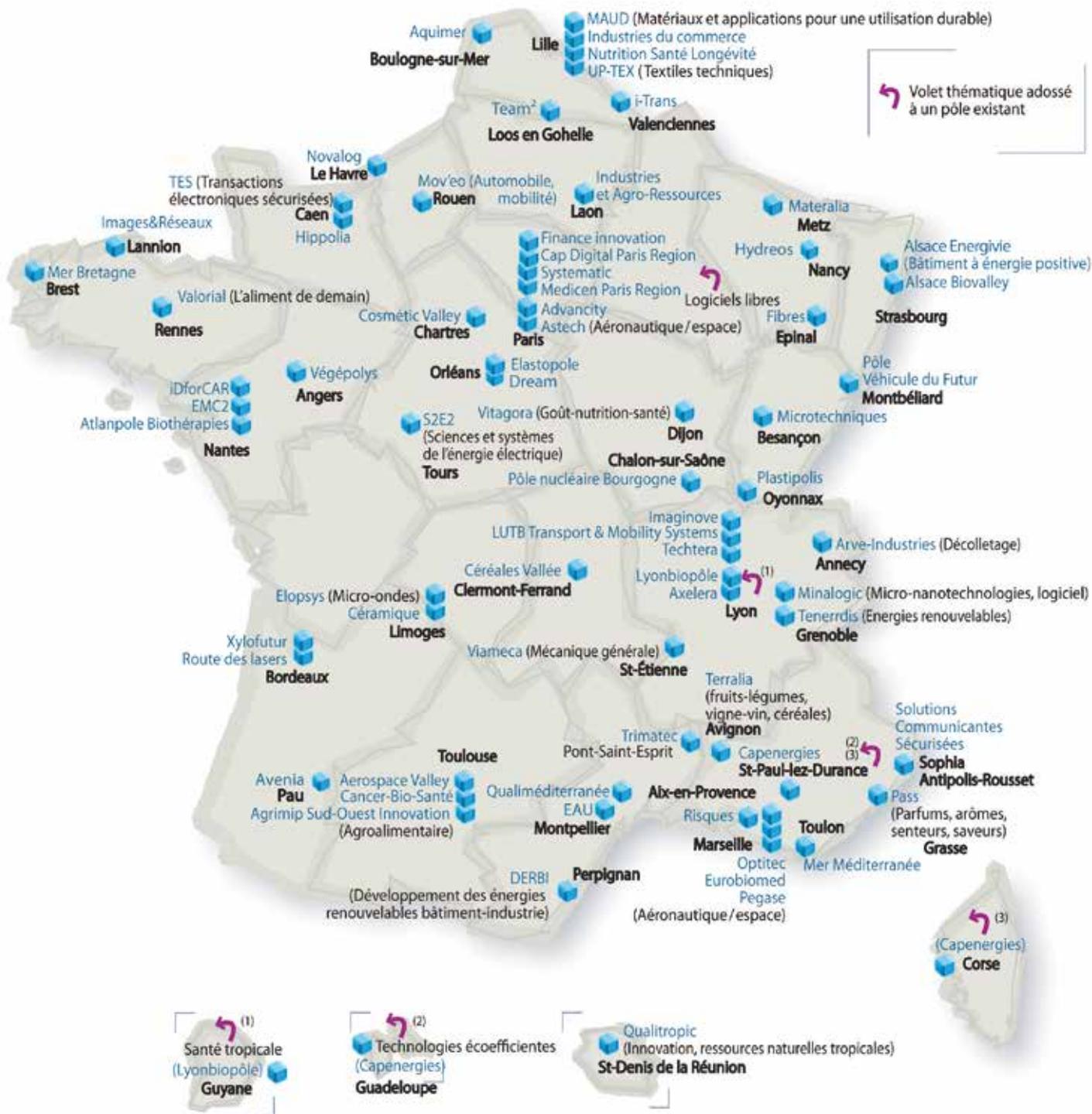
### Le soutien public aux projets de R&D

De 2005 à 2013, 1 313 projets collaboratifs de R&D ont bénéficié d'un financement public de 2,37Md€ dont plus de 1,45Md€ par l'État, dans le cadre du fonds unique interministériel (FUI). Ces projets représentent près de 6Mds€ de dépenses de R&D et impliquent près de 15 000 chercheurs.





# La carte des pôles de compétitivité



Source : DGCS/DATAR (mise à jour : août 2013)



## L'accompagnement de la croissance des PME et des ETI dans les territoires : quelques exemples

### Accès au financement privé : Bus'Dev pour aider les entreprises à renforcer leurs fonds propres

Le pôle Solutions Communicantes Sécurisées (SCS) a lancé en 2009 le programme Bus'Dev pour aider les PME et TPE à lever des fonds auprès des investisseurs privés. Le programme ambitionne d'accompagner les entreprises à présenter leur « business plan » aux investisseurs. Le pôle présélectionne des entreprises parmi ses membres. Il leur propose de présenter leur projet devant une commission composée d'investisseurs, d'industriels et d'experts. Si le projet est reconnu suffisamment mature, l'entreprise bénéficie de six jours d'accompagnement avec un consultant, des experts financiers et des marchés. À l'issue de cette formation, les entreprises sélectionnées reçoivent le label « Entreprise Innovante des Pôles » (EIP). Le pôle les met en relation avec des investisseurs potentiels ciblés. Parmi 74 entreprises candidates au programme Bus'Dev, 27 ont *in fine* suivi la phase d'accompagnement et ont été labellisées EIP. Parmi ces dernières, 6 ont réussi à lever des fonds auprès d'investisseurs privés pour un montant cumulé de 1,5M€.

### La création d'un réseau en Asie pour y représenter le pôle

Dès 2007, le pôle Vitagora identifiait un véritable potentiel de partenariats pour ses adhérents, en Asie. Ce potentiel nécessitait toutefois d'être entretenu et animé par un représentant sur place. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un volontariat international en entreprise (VIE). Un recrutement a été effectué pour représenter le pôle et ses adhérents en Asie, les faire connaître. Ainsi naissait un réseau capable de faciliter les échanges. Très vite, 3 accords de partenariat étaient signés, 9 missions étaient organisées en Asie et réciproquement, 13 en France. Les entreprises du pôle ont connu un taux de succès de contrats proche de 33%.

### Accompagnement des PME : intégration de l'éco-conception

Le pôle Fibres a conçu l'action CIM-Eco® destinée à aider les entreprises à développer leur compétence en éco-conception. Celles-ci se sont appuyées sur un réseau d'organismes professionnels, de centres techniques et de recherche ainsi que d'experts en éco-conception. En trois ans, grâce à cette action, 33 entreprises de la filière fibres ont pu acquérir et développer leurs compétences en ingénierie et marketing de l'éco-conception. Près de la moitié de ces entreprises ont d'ores et déjà commercialisé un produit éco-conçu, soit au total 17 produits dont 14 nouveaux et 3 « repensés » éco-conception. 7 projets de R&D sont en cours. CIM-Eco® a également permis aux entreprises de renouveler leur stratégie, de se positionner de manière proactive sur les marchés afin d'anticiper les futures obligations réglementaires, de valoriser leur image et de se démarquer par rapport à la concurrence.

### Conseil en propriété intellectuelle : des formations pour s'approprier la dimension juridique des projets collaboratifs

La plupart des PME adhérentes au pôle Minalogic engagées dans un projet collaboratif maîtrisaient peu ou mal la notion de propriété industrielle, en particulier pour négocier les accords de consortium. Le pôle a donc lancé l'initiative « Le Goût de l'innovation » en partenariat avec les pôles Axelera et Tenerrdis. Cette action permet aux PME et aux laboratoires de mieux maîtriser la dimension juridique des projets collaboratifs et des accords de consortium. Entre 2009 et 2013, 427 entreprises et laboratoires ont bénéficié de cette action. Dans le cadre des projets collaboratifs accompagnés, le pôle a constaté une meilleure prise en compte des enjeux de propriété intellectuelle avec une augmentation du nombre de brevets et une convergence rapide sur les accords de consortium. Par ailleurs, la lisibilité des accords de consortium a été augmentée (de 100 à 20 pages, pour un résultat juridique identique).



#### En savoir plus

Le recueil des pratiques remarquables des pôles [www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr) rubrique "Documentation"



# De nouveaux produits ou services

DES EXEMPLES DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE PROJETS COLLABORATIFS DE R&D (FUI)



## AVCOP

### AGRO-ALIMENTAIRE

Mieux valoriser les produits de la mer pour compenser l'abaissement des volumes de pêche

- Pôles de compétitivité : Aquimer
- Territoire du pôle : Nord-Pas-de-Calais

#### Premiers résultats économiques

- Création de 10 emplois - Création d'une entreprise (SEAnov).
- Entre 2007 et 2008, le chiffre d'affaires de Copalis a plus que triplé. Ses effectifs sont passés de 5 à 12 personnes. L'évolution du prix d'achat de la tonne de coproduits marins a été multipliée par 10 entre 2004 et 2011. Un très bel exemple d'une entreprise qui a réussi sa conversion par l'innovation.

## Argenture intérieure

### BIENS DE CONSOMMATION

Nouveaux procédés de décors des flacons de parfumerie

- Pôles de compétitivité : Cosmetic Valley
- Territoires du pôle : Centre et Ile-de-France

#### Premiers résultats économiques

- 35 emplois créés
- Le marché de la parfumerie de luxe recherche de nouvelles technologies de décors à condition qu'elles soient différenciantes, fiables, capacitaires et à faible coût de revient. C'est une façon également de freiner la contrefaçon. La technologie a aussi fait l'objet de plusieurs prix de l'emballage de luxe de 2008 à 2012.



## Crédinext

### FINANCES

La valorisation plus objective de certains produits financiers

- Pôles de compétitivité : Finances innovation
- Territoire du pôle : Ile-de-France

#### Premiers résultats économiques

- 19 emplois créés
- Les développements de la plate-forme Price-it Online sont commercialisés activement depuis 2010. Cette activité représentait plus de 50% du chiffre d'affaires de la société en 2012, avec plus de 40 clients et une croissance annuelle du chiffre d'affaires depuis 2010 de plus de 40% par an.



## Microvax

### SANTÉ

Un nouveau système d'injection de vaccin intradermique

- Pôles de compétitivité : Lyonbiopôle
- Territoire du pôle : Rhône-Alpes

#### Premiers résultats économiques

- 36 emplois créés
- La première commercialisation du vaccin intradermique contre la grippe saisonnière est intervenue en 2010, sous les marques Intanza/IDflu®. Le produit est commercialisé dans plus de 40 pays dont la majorité sont des pays européens. Deux dosages sont disponibles, l'un pour la prévention de la grippe chez les sujets adultes et l'autre pour la prévention de la grippe chez le sujet de 60 ans et plus.



Copyright © www.nocomment.fr



# pour inventer l'avenir

## Smartstack

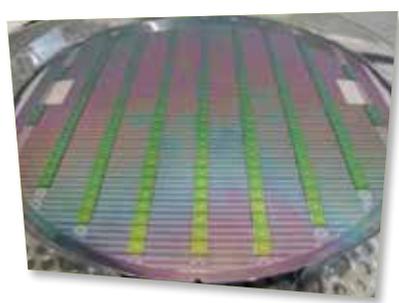
### TIC

Empiler des puces électroniques en 3D, pour générer des systèmes électroniques complexes très compétitifs

- **Pôle de compétitivité : SCS**
- **Territoire du pôle : PACA**

#### Premiers résultats économiques

- 10 emplois créés
- Fogale a développé et commercialisé le système T-MAP DUAL issu du projet. En 2011, il a vendu 5 équipements T-MAP DUAL en Europe et en Asie. Les évolutions étudiées dans le cadre du projet et intégrées aux systèmes existants ont rendu ces équipements extrêmement performants en termes de gravure profonde du silicium. Ceci a permis à la société Tegal France (devenue SPTS) de gagner des marchés en Europe et au Japon, chez des acteurs majeurs de la microélectronique et des systèmes micro électromécaniques.



## Sésame

### TIC/ÉNERGIE

Sésame de nouveaux composants et systèmes électroniques pour une gestion optimisée de l'énergie dans le bâtiment



- **Pôle de compétitivité : S2E2**
- **Territoires du pôle : Centre, Limousin et Pays de Loire**

#### Premiers résultats économiques

- Un projet de création d'entreprise pour la fabrication de substrat mixte (Capi)
- Contribution à la création de 50 emplois
- Des filières en cours d'industrialisation (thème Capi), de nouveaux axes de R&D (thème Isis), les produits issus du thème Gedeloc sont prêts à être commercialisés, deux détecteurs de présence inédits dédiés à la sécurité des personnes seront également commercialisés en 2013 (thème Capthom).

## Irimi

### TIC/SANTÉ

Un système d'imagerie médicale robotisé pour la chirurgie mini-invasive

- **Pôles de compétitivité : Médecin, Images et réseaux et Systematic**
- **Territoires des pôles : Ile-de-France, Bretagne et Pays de Loire**

#### Premiers résultats économiques

- 47 emplois créés
- Une première génération de produit (Discovery IGS 730) a bénéficié d'une autorisation de mise sur le marché américain, en février 2012. Le marquage CE et la commercialisation ont démarré au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2012.



## Découverre

### BIENS DE CONSOMMATION

Une technique de décoration innovante pour la vaisselle de tous les jours

- **Pôle de compétitivité : MAUD**
- **Territoire du pôle : Nord-Pas-de-Calais**

#### Premiers résultats économiques

- Sauvegarde de 300 emplois sur le site d'Arc International France et création de 4 emplois.
- La première collection Luminarc® en verre pulvérisé couleur réalisée suite au projet rencontre un franc succès. Les collections Spring Break (petit-déjeuner et verres à boire aux couleurs opaques recto-verso) et Flashy Colors (gamme de petit-déjeuner aux couleurs métallisées) sont commercialisées en France, Espagne et Russie depuis fin juin 2013.



Lettre d'information des pôles  
abonnement en page d'accueil  
du site Internet

COMPETITIVITE.GOUV.FR



Contact : [www.competitivite.gouv.fr/contact-9.html](http://www.competitivite.gouv.fr/contact-9.html)



Direction Générale de la  
Compétitivité, de l'Industrie  
et des Services (DGCIS)



Délégation interministérielle  
à l'Aménagement du Territoire  
et à l'Attractivité Régionale  
(DATAR)



Secrétariats Généraux  
pour les Affaires Régionales  
(SGAR) placés auprès des Préfets  
de Région



Directions Régionales des  
Entreprises de la Concurrence  
de la Consommation du Travail  
et de l'Emploi (DIRECCTE) -  
Pôle « Entreprises, emploi  
et économie »